

22 octobre 2020

Montréal (Québec)

Le présent mémoire, véritablement une courte missive, profite des actuelles consultations mises en oeuvre par le Bureau d'Audience Publique sur l'Environnement (BAPE), entourant le projet de Gaz Naturel Liquéfié et de l'éventuelle augmentation de la capacité d'entreposage des résidus et stérils miniers, pour rappeler aux décideurs l'ampleur du choix qu'ils auront à faire.

D'apparence anodine, l'augmentation de la capacité d'entreposage de déchets miniers retarde une transition qui ne peut plus se faire attendre. Il est question ici, bien entendu, de transition écologique. Il apparaît, aux yeux d'un nombre croissant de citoyennes et de citoyens, que les changements climatiques représentent une menace à la perpétuation de notre existence sur cette terre, que les impacts de ses phénomènes se font déjà sentir et qu'il est primordial d'agir maintenant si on souhaite rêver à demain.

Le danger d'un tel projet est le suivant : en choisissant d'aller de l'avant, on condamne les générations *pas si futures que ça* à subir le contrecoup de nos décisions défectueuses, en échange d'un très bref avantage sur notre balance commerciale et quelques contrats de travail qui ne peuvent qu'avoir un effet dérisoire sur la santé économique de la région. Nous aurions de la difficulté, voire de la gêne, à justifier cette bien piètre décision à ceux qui viendront après nous et qui n'ont guère le privilège de s'exprimer sur un projet qui les impactera bien plus que nous.

Au-delà des impacts à longs termes de GNL Québec, ici entendu comme un référendum sur l'acceptabilité sociale des énergies fossiles, c'est la vision à court terme d'un gouvernement élu qui est dénoncée. Passé les élections de 2022, il y aura encore une province à gouverner, des citoyens à administrer et des décisions, parfois crève-coeur, à prendre. Il

appert que GNL-Québec n'est autre qu'une vulgaire promesse électorale qui n'a comme but que la stricte réélection de l'actuel parti au pouvoir. L'enjeu soulevé par le présent BAPE va outre de superficielles considérations électorales, il en va de la qualité de vie des futurs Québécoises et Québécois dont la position sur le sujet ne ferait aucun doute.

Nous demandons au gouvernement de profiter de l'éclairage du Bureau d'Audience Publique sur l'Environnement pour reconsidérer sérieusement la mise en oeuvre d'un tel projet et d'envisager un changement radical de cap en matière de lutte aux changements climatiques. L'heure n'est plus aux compromis, il est à l'action.

Cordialement

Signé :

*Une candidate au Barreau du Québec*

*et*

*Un candidat à la maîtrise en science politique de l'UQÀM*